

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 67 (1928)
Heft: 52

Artikel: D'Ouchy à Saint-Sulpice
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-222269>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'OUCHY A SAINT-SULPICE



QUAND je quittai la Chine pour la Suisse, mon ami Fédor qui en revenait me dit : « Quand tu seras au bord du lac Léman, ne manque pas de prendre le bateau à vapeur d'Ouchy à Saint-Sulpice. En route dirige tes jumelles vers cette rive enchantée, et tu me remercieras du conseil. Pour te laisser toute la surprise, je me garde de te décrire le spectacle, mais je t'assure que tu ne seras déçu en rien. »

Une fois installé à Ouchy, je profitai d'un radieux dimanche de juillet pour monter sur un des petits steamers qui font le service du Léman. Une cinquantaine de promeneurs firent comme moi.

A l'ouïe d'un retentissant : « Passez au bureau prendre vos billets ! » je cherchai à diriger mes pas vers le guichet, mais la foule était si compacte qu'il me fut impossible de faire un mouvement. Je calculai qu'une trentaine de personnes seraient servies avant moi,

Cependant chaque tour d'hélice
Nous rapprochait de Saint-Sulpice,
 mais des rives si vantées par mon ami, pas moyen de voir la moindre parcelle ! J'avais devant moi un monsieur qui du fer de sa canne tournée en l'air, menaçait continuellement mes organes visuels. Un peu à droite, une dame n'offrait à mes regards avides de gracieux paysages qu'un visage renfrogné et impatient.

Et moi qui me figurais qu'on va en bateau à vapeur pour mieux admirer la contrée !

Erreur profonde !
 La canne du monsieur menaçait mon œil gauche.

Telles étaient les délices, les impressions exquises que je recueillais au cours de mon petit voyage !

— Saint-Sulpice ! Saint-Sulpice !
 Et je n'avais pas encore de billet...
 Pairel au naufragé en détresse, je hélai un des matelots :

— Je dois descendre ici, lui dis-je, et je n'ai pas de billet.

Alors, avec un zèle servi par des muscles d'acier, le jeune marin écarte la foule en demandant à chaque passager :

- Allez-vous à Saint-Sulpice ?
- Non, à Morges.
- Et vous ? (Pas de réponse.)
- Et vous ?
- Cela ne vous regarde pas !
- Et vous ?
- Non, à Genève !
- Eh bien ! laissez passer au guichet ce monsieur, qui doit descendre à Saint-Sulpice... Sulpice, veux-je dire !

Avec de la poigne et de la persévérance, il parvint à faire devant moi un espace vide. Le billet de mes rêves m'est délivré et, la passerelle une fois franchie, je suis délivré à mon tour.

Quant à la vue préconisée par mon ami, durant tout le trajet, je le répète, je n'en avais pas aperçu le plus petit vestige !



LES BRUITS QUI COURENT

La vérité c'est que Mme Tauxe, peu jolie, avait toujours jalosé et vaguement détesté les belles personnes ; or Laure Pache en était une indubitablement et, de ce fait, elle n'avait jamais été très intime avec sa camarade de catéchisme. Mais, pensait celle-ci, l'âge a dû la maltraiter un peu, d'autre part, à promettre on ne risque rien et promettre c'est toujours bien vu.

Quelqu'un demanda :
 — Elle a beaucoup d'enfants, cette dame Paslong ?
 — Charlon, monsieur Jaccard, C. H. A. R. L. O. N.

— Merci, madame Tauxe.
 — Pas de quoi. On disait ce soir à la fruitière qu'elle en avait cinq...

Le syndic rit bruyamment.
 — Pourquoi pas douze pendant que vous y êtes ?

— Eh ! mon Dieu, monsieur le syndic, en quinze ans de mariage.

— Oui, oui... bien sûr. Mais ce n'est pas le cas. Il n'y en a que deux... Un garçon et une fille.

— Le souhait du roi, fit le cordonnier Maguin qui buvait un petit verre de marc en lisant la *Feuille des avis officiels*.

— Le souhait du roi, approuva le syndic.

Mais, Mme Tauxe, veuve sans enfants, n'aimait pas la marmaille. Elle le dit, ajoutant que dans un appartement les *bouèbes* sont le cauchemar du propriétaire.

— Et pourquoi, donc ? demanda Gurtschy qui avait levé gaîment une nombreuse maisonnée.

— Ils abîment tout ; ils salissent tout ; ils cassent tout, pontifia Mme Tauxe.

David Vaudroz se récria. Les enfants bien élevés n'abîment rien.

— Qui te dit qu'ils le soient, bien élevés ? murmura Divorne. On ne sait jamais avec les gosses.

La pintière eut un petit rire malicieux.

— Oh ! M. Divorne, les enfants de Laure Pache doivent être parfaits... Pensez donc : la mère était si gentille.

Cette fois, le ton dépassait la mesure. David Vaudroz se retourna sur sa chaise tout d'une pièce.

— Mais, que diable vous a donc fait cette pauvre femme ? Elle est partie de Châteauevieux il y a une quinzaine d'années. On a, pour ainsi dire, plus entendu parler d'elle. Aujourd'hui, veuve et malheureuse, sans doute, elle revient. Qu'est-ce que ça peut vous faire ?

— Rien, monsieur le syndic, au contraire, je suis toute disposée...

— Ta ra ta ta... L'air fait la chanson, ma bonne, et si vous êtes toute disposée, moi je ne suis pas sourd. Madame-Charlon ne demande rien à personne. Elle travaillera. Elle gagnera sa vie et au cas où elle n'y parviendrait pas, la commune s'emploiera à l'y aider, je m'en porte garant. Vous n'avez donc pas à craindre d'être mise à contribution...

— Mais, je n'y pensais pas, monsieur le syndic. Et, encore une fois, si Laure a besoin de...

— Oui, oui oui, nous avons le temps d'y penser... En attendant, donnez-moi donc deux décis.

Blessée, Mme Tauxe serra les lèvres, rentra son menton et ne remua pas.

— Anna, cria-t-elle, deux décis de bon vieux pour M. le syndic.

Et la jeune Allemande, cuisinière, sommelière et casserolière, tout à la fois, apporta le petit flacon.

Cette petite passe d'armes jeta un froid dans la salle. Le cordonnier but sa « goutte » et sortit. Le père Gurtschy, un peu intimidé, fit signe du doigt que l'on renouvelât sa consommation et il prit un journal pour s'isoler davantage. Là-bas, au fond le boulanger Amiguet et le tonnelier Schnebeli, qui jouaient au domino, s'absorbèrent dans leur partie, tandis que l'assesseur Vannod et le régent Chamorel, secrétaire municipal, poursuivaient à demi-voix une discussion de politique internationale. L'atmosphère s'alourdissait, toute grise de fumée, toute imprégnée de tabac. Un silence tomba peu à peu. Seules les voix des joueurs annonçant vingt ou quarante, ou binocle, rompaient la monotonie de l'heure. Parfois le frottement des dominos sur la table de noyer, faisait lever les yeux à Mme Tauxe qui, le sourcil froncé, la bouche dédaigneuse, s'appliquait à tricoter un talon de bas. Alors, elle passait une des aiguilles dans ses cheveux et profitait de ce repos, pour regarder de côté ce syndic qui l'avait si nettement remise en place. Sa physiologie dure se crispait davantage dans la colère de l'orgueil humilié. Et dire qu'elle devait cela à cette Laure Pache, à cette pimbeche, à cette ceci, à cette cela... Ah ! sûrement, elle le payerait...

— J'en ai assez, dit le syndic, en repoussant

les cartes. D'ailleurs, les dix sont sonnées. C'est l'heure de « se réduire »... Qui a perdu ? Fais le compte, capitaine.

Mais Divorne avait pris l'ardoise et additionné.

— Parbleu ! fit-il, je m'y attendais. C'est moi qui paye. Toujours la même guigne. J'ai pourtant eu de jolis jeux ; mais que voulez-vous faire contre des gaillards qui ont des cents d'as et des quatre-vingts de rois à tout bout de champ ?

— Tu diras peut-être que je frouille ? grogna Mermet.

— On ne parle pas de ça...

— Louise ! appela le syndic.

La pintière eut une seconde d'hésitation : irait-elle ou enverrait-elle l'Allemande ? Oh ! si elle n'avait obéi qu'à sa rancune ! Mais l'intérêt commercial fut le plus fort. Elle sourit et s'approcha.

— Voici, monsieur le syndic.

— J'ai besoin de monnaie. Pouvez-vous me changer cent francs ?

— A votre service, monsieur le syndic.

— Tenez, et payez-vous de tout cela, je réglerai avec Divorne, c'est plus simple.

Mermet eut un sourire ; alors, fièrement, le musicien se récria, mettant la main à la poche.

— Non, non, attendez, j'ai perdu, je paye...

— Mais, oui, *bedan*, c'est entendu. Tu me rendras ça demain, chez moi. J'ai besoin de te parler. Viens le matin, vers dix heures.

(A suivre.) P. Amiguet.

« **Harold Lloyd** » au **Théâtre Lumen**. — La Direction du Théâtre Lumen s'est assurée, en exclusivité « En vitesse !!! » film qui durant 2 heures déridera les plus moroses. Mentionnons encore « *Marine* » un splendide film documentaire sur la marine de guerre française et le « *Paramount-Journal* » avec ses actualités mondiales. Dimanche 30 décembre 1928, mardi 1 et mercredi 2 janvier 1929 : 2 matinées à 14 h. et 16 h. 30 précises. Orchestre renforcé sous la direction de M. Ernest Vuilleumier. La direction du Théâtre Lumen attire l'attention du public sur le fait que le film « *En vitesse !!!* » ne pourra être prolongé. Il est donc prudent de retenir ses places à l'avance. (Tél. 23.523.)

« **Charlie Chaplin** » au **Royal Biograph**. — A l'occasion des fêtes de l'An, la Direction du Royal Biograph s'est assurée le film qui à ce jour détient le record comme sentiment et fou-rire : « *Le Cirque* ». Au même programme « *Le Passager* » grand film dramatique d'après la nouvelle de Frédéric Boutet. « *Le Passager* » est une œuvre émouvante qui fera couler plus d'une larme. A chaque représentation, les dernières actualités mondiales par le *Paramount-Journal*. Accompagnement musical par le trio du Royal Biograph, sous la direction de M. I. Russo. Dimanche 30 décembre 1928, mardi 1 et mercredi 2 janvier 1929 : 2 matinées à 14 h. et à 16 h. 30 précises. Location à l'avance. (Tél. 23.526.)

La Patrie Suisse — Le No 911 (19 décembre de la « *Patrie Suisse* » nous apporte un excellent portrait du nouveau conseiller fédéral, M. Marcel Pilet-Golaz. Il nous montre M. Jean Hennessy allant remettre au Conseil fédéral ses lettres de rappel ; il nous présente la « grande classe » du collège St-Michel, à Fribourg ; le nouveau sismographe de l'observatoire de Neuchâtel ; des scènes de l'Escalade à Genève ; l'usine de la Peuffaire, près d'Bex ; des vues alpêtres d'hiver ; le peintre Alexandre Cingria et plusieurs de ses œuvres ; la colonie suisse de Schangai, et des marmottes dans les Alpes. Il est, on le voit, aussi varié qu'intéressant.

Pour la rédaction :
 J. BRON, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

VERMOUTH CINZANO

Un Vermouth, c'est quelconque, un Cinzano c'est bien plus sûr.
 P. POUILLOT, agent général, LAUSANNE

Demandez un

Centherbes Crespi

l'apéritif par excellence.